

Les Sereer et  
la colonisation des Terres neuves

---

8

*Les migrations*

La situation de surpeuplement des vieux pays sereer, entraînant la dégradation de systèmes agraires anciens remarquablement élaborés, est depuis longtemps reconnue, et pose la question du recours à l'émigration. Dès le début du siècle, la pression foncière entraînait un mouvement d'occupation des marges des anciens royaumes, mais il fallut attendre une initiative de l'administration coloniale pour que les Sereer s'engagent dans la migration à longue distance.

C'est en 1934 qu'il fut entrepris d'installer dans le Saloum oriental des paysans sereer recrutés dans les cantons les plus peuplés du Sine. Cette opération, dite des « Terres neuves de Kafrine », visait non seulement à « décongestionner » les vieux terroirs sereer mais aussi, de façon explicite, à faire barrage à la poussée des Mourides venant du Baol. Le peuplement wolof de la région - les Saloum-Saloum du Ndoukoumane - s'arrêtait à la haute vallée du Saloum, et l'espace au nord de cette vallée n'était que très faiblement occupé par des pasteurs peuls.

La colonisation fut menée de façon très dirigiste. L'administration prenait en charge la création des pistes et des puits, le transport et l'installation des migrants. Le recrutement dans le Sine était confié aux chefs de canton, qui réclamaient dans les villages des « volontaires » plus ou moins désignés. La plupart des anciens qui ont participé à la migration reconnaissent être venus contraints et forcés. D'après les rapports administratifs de l'époque, environ 3 500 personnes furent déplacées, qui, rapidement, s'efforcèrent de retourner au pays. À l'approche de la guerre, les villages des Terres neuves se vidaient et il fallut se rendre à l'évidence : les Sereer ne s'étaient pas accoutumés à leur nouveau milieu. Les administrateurs ayant alors d'autres soucis que la poursuite de cette opération, l'échec fut reconnu.

Mais cet échec n'était que temporaire. Le transfert autoritaire et mal accepté de l'avant guerre devait avoir un prolongement spontané, par la reprise de l'émigration vers des lieux déjà connus. Les Sereer n'avaient pas rompu le contact. Dans la plupart des villages qui avaient été créés pour eux, la chefferie était demeurée sereer, et petit à petit les paysans du Sine reprirent le chemin des Terres neuves. Ce retour fut cependant très lent ; ce n'est guère que dans les années soixante qu'il s'amplifia de façon notable. Malgré l'afflux des Wolofs dans la région, les Sereer avaient reconstitué, autour du village-centre de Boulel, une sorte d'annexe du Sine qui servait de point d'appui à l'extension vers l'est de la colonisation agricole.

Dans les années 1967-1969, une étude des modalités de cette colonisation par les Sereer, alors très active dans le nord de l'arrondissement de Malem-Hodar, permettait d'en reconnaître les traits essentiels : adaptation des migrants aux conditions spécifiques de l'activité agricole dans les Terres neuves (primauté de l'arachide et pratiques culturelles très extensives), résultats économiques de la migration très souvent décevants (environnement très dur, endettement des paysans), mais maintien d'une cohésion ethnique très forte et de relations étroites avec les villages d'origine. Et surtout apparaissait l'importance de la différenciation économique, dans un milieu qui permet l'émergence de véritables « entrepreneurs ».

Ce courant migratoire, dont le volume restait très modeste malgré une nette accentuation des départs, ne constituait pas une véritable solution au vaste problème du délestage des pays sereer. La question allait être reprise dans le cadre d'une politique générale de décongestion du Bassin arachidier et de mise en valeur des terres inexploitées du Sénégal oriental. Les orientations de cette politique volontariste d'aménagement du territoire furent définies dans le Troisième plan de développement économique et social (1969-1973) : des projets très ambitieux de déplacements de population étaient alors envisagés (LE NAËLOU, 1971). En application de la Loi fondamentale sur le Domaine national, promulguée en 1964, les terres très faiblement occupées du Sénégal oriental furent classées en « zone pionnière », et un établissement public, la Société des Terres neuves (STN), fut alors créé pour la réalisation des projets de migration et de mise en valeur des nouveaux territoires agricoles.

## LE PROJET-PILOTE

C'est ainsi que le Projet-Pilote dit des « Terres neuves de Koumpentoum » vit le jour, dans le Département de Tambacounda, à 250-300 km de la région de départ. Financé grâce à un crédit de la Banque mondiale, il devait permettre de tester les méthodes d'une colonisation planifiée. Il s'adressait en priorité à l'ethnie sereer, la situation dans les terroirs du Sine étant reconnue comme la plus critique<sup>1</sup>. Le volume de l'opération restait modeste : 300 familles à déplacer en trois ans. La réalisation du

1. On remarquera à cet égard la similitude des motifs et des objectifs, à quarante ans d'écart, avec l'opération des « Terres neuves de Kafrine ».

projet fut d'abord confiée par la STN à la CFDT (Compagnie française pour le développement des fibres textiles), qui intervenait déjà au Sénégal oriental pour la diffusion de la culture cotonnière. Six nouveaux villages, de 50 familles chacun, furent créés de 1972 à 1974, sur des sites préalablement reconnus par une prospection pédologique.

La zone d'accueil - un périmètre délimité entre les localités de Koumpentoum et de Maka - avait été choisie en fonction de la disponibilité et de la qualité des terres, ainsi que de la pluviométrie, supérieure à 900 mm en année normale. Considérant que le potentiel agricole de ces nouvelles terres était important, le projet avait été établi sur la base d'objectifs de développement ambitieux : intensification et diversification des cultures (coton et maïs en particulier), emploi de la traction bovine, techniques culturales perfectionnées, encadrement très dense, fourniture de tous les facteurs de production. Chaque famille recevait 10 ha de terres cultivables, dont 2 ha étaient défrichés mécaniquement et mis à disposition dès l'arrivée. L'extension de l'exploitation s'effectuait ensuite par défrichement manuel. Les terres cultivées devaient être réparties en soles homogènes, selon un schéma très dirigiste défini par la direction du projet, qui devait théoriquement permettre le contrôle de la progression des superficies mises en culture. L'installation des colons était subordonnée à la signature d'un contrat d'exploitation passé avec la STN, selon lequel ils s'engageaient à respecter les clauses d'un cahier des charges. Ces dispositions s'adressaient à des familles que l'on supposait identiques et que l'on entendait soumettre aux mêmes directives techniques<sup>2</sup>.

À l'issue des trois premières campagnes agricoles, aucun des chefs d'exploitation n'avait quitté les Terres neuves, ce qui était évidemment une réussite, et le suivi effectué permettait de constater un bon niveau des résultats économiques, nettement supérieurs aux prévisions. On pouvait l'attribuer surtout à l'importance des surfaces cultivées, notamment en arachide, et aux rendements très satisfaisants de cette culture. En revanche, le coton - culture nouvelle pour les migrants et qu'ils acceptaient mal - ainsi que les céréales n'atteignaient pas les objectifs qui avaient été formulés. Il était clair que le comportement des agriculteurs entraînait d'emblée en contradiction avec le caractère très dirigiste de l'opération, basée sur une conception théorique de l'exploitation agricole. On peut relever notamment que le schéma de mise en valeur adopté ignorait le fait que l'arachide est une culture individuelle : les femmes et les *sourga* (actifs masculins dépendants) ont des champs personnels, d'où ils tirent un revenu propre. Dans ces conditions, il est

2. Dans les rapports d'évaluation élaborés à Washington, les migrants étaient qualifiés de « farmers », terme pas réellement approprié aux réalités du pays.

très difficile de faire fonctionner un système de rotation défini selon des normes purement agronomiques. Autre fait significatif, il n'était prévu comme cultures céréalières que le sorgho et le maïs (réputés à haut rendement), alors que le régime alimentaire des paysans est basé sur le petit mil. Si globalement la réussite était indéniable, elle résultait beaucoup plus d'une interprétation des thèmes techniques proposés que de leur application réelle. Les surfaces cultivées dépassaient de beaucoup ce qui avait été prévu, le plan d'assolement et de rotation se révélait inapplicable, et les objectifs de diversification et d'intensification apparaissaient incompatibles avec l'objectif économique immédiat des agriculteurs sereer, qui était de cultiver la surface maximale d'arachide.

Il est bien évident que, par rapport aux migrants spontanés, les colons du projet étaient placés d'emblée dans de bien meilleures conditions. Le coût élevé de l'opération (un million et demi de francs CFA de l'époque par famille déplacée) est à cet égard un bon révélateur. Les infrastructures de base étaient assurées : création de pistes d'accès, approvisionnement en eau (avec beaucoup de difficultés, les systèmes d'exhaure sur forages ou puits se révélant souvent défectueux); école et dispensaire, construits plus tard. Au début, le recrutement des volontaires n'était pas évident et l'aide matérielle pour encourager les départs a été considérable : transport des familles de migrants qui étaient prises en charge à domicile, attribution d'une indemnité de subsistance pour faciliter l'installation, conditions de crédit avantageuses pour acquérir l'équipement agricole... Cette aide a parfois confiné à l'assistanat. On pouvait donc considérer comme normal un taux de réussite élevé ; cependant, dès le début des différences considérables sont apparues dans les résultats d'une famille à l'autre, alors que la conception du projet reposait sur un postulat strictement égalitaire. La simple prise en compte des connaissances antérieures sur la diversité des structures d'exploitation dans le Bassin arachidier aurait permis de comprendre qu'un tel postulat n'était pas réaliste.

## LA POURSUITE DU PROJET

---

Il était envisagé, à l'issue du projet-pilote qui fut considéré à juste titre comme une expérience réussie malgré les imperfections signalées, de développer une colonisation à grande échelle au

Sénégal oriental. D'autres périmètres avaient été prospectés, en particulier dans l'arrondissement de Missirah, au sud de Tambacounda. Dès 1974, une « étude de factibilité » avait été réalisée par l'Orstom pour un second projet « en vraie grandeur », portant sur le déplacement de 2 000 familles (MAYMARD, 1974). Elle énonçait de sérieuses réserves sur les possibilités de trouver de bonnes terres suffisamment vastes et homogènes pour créer de nouveaux centres de colonisation; d'autre part, les risques d'onchocercose deviennent préoccupants dans les régions situées plus à l'est. Il était donc proposé de compléter dans un premier temps l'occupation de la zone de Koumpentoum, en tentant de réduire le coût d'installation des migrants, et de poursuivre les prospections pour déterminer les nouveaux sites. À la suite d'une mission d'évaluation de la Banque mondiale en juillet 1974, il fut décidé de se limiter à la première proposition - achever la colonisation de la zone du projet pilote - et, pour l'avenir, de préparer un plan de développement intégré de l'ensemble de la région du Sénégal oriental. C'était en somme renoncer à une politique de colonisation en tant que telle, et de fait, ces projets furent par la suite abandonnés, la conception du rôle de l'État en la matière ayant radicalement évolué (« Nouvelle Politique agricole », ministère du Développement rural, 1986).

Ainsi fut mis en œuvre, avec un nouveau crédit de deux millions de dollars de la Banque mondiale (soit 59% du coût total hors taxes, aux prix de 1975), le projet « Terres neuves 2 », qui de 1976 à 1979 installa 450 familles dans neuf nouveaux villages, et 150 familles dans des villages autochtones de la zone, de façon à tester un autre modèle d'installation des colons.

La réalisation du deuxième projet est connue dans ses grandes lignes d'après divers documents provenant des archives de la STN. On dispose surtout du « Rapport d'évaluation d'impact économique et social » de la Banque mondiale établi en juin 1984, qui tire les enseignements des deux projets Terres neuves. Le programme de colonisation restait conforme au modèle défini pour le projet pilote. Désormais bien implantée sur le terrain<sup>3</sup> et forte de l'expérience acquise, la STN devait mener à bien, dans les délais prévus, une opération qui tirait parti des infrastructures déjà en place.

Un aspect essentiel du second projet était la recherche de solutions moins coûteuses par rapport au projet pilote, ce qui remettait en question le défrichement mécanique des deux premiers hectares attribués, poste particulièrement important dans le coût d'installation des colons. La Banque en avait suggéré la suppression; il fut cependant maintenu sur l'insistance du Gouvernement, qui pré-

3. Des bureaux et des logements avaient été construits à Koumpentoum pour la direction du projet; ils sont aujourd'hui à l'abandon.

conisa alors la solution d'un remboursement par les colons sur douze ans, avec un différé de trois ans. Mais en 1979, cette disposition fut annulée. La seule nouveauté restait alors l'installation de 150 familles (25% du total) dans des villages existants, excluant le défrichement mécanique. Une prime de 10 000 francs/ha pour les deux premiers hectares défrichés manuellement leur était accordée, et des outils étaient fournis. Il était important de déterminer si cette solution, permettant d'utiliser les petites superficies encore disponibles à proximité des villages, pourrait constituer une méthode de colonisation satisfaisante pour l'avenir. Il semble que cette formule ait été appréciée par les deux parties, les colons bénéficiant en première année de facilités (prêts de terres déjà défrichées et diverses formes d'entraide), alors que les autochtones trouvaient leur compte dans l'amélioration des infrastructures. Le rapport d'évaluation de la Banque signale que « l'installation des agriculteurs dans les villages existants s'est faite plus rapidement que dans les nouveaux villages, ce qui a conduit à la conclusion qu'il serait plus facile d'encourager l'établissement d'agriculteurs dans des zones déjà colonisées que de créer de nouveaux villages ». Mais il constate corrélativement que « les systèmes de culture et les techniques adoptés n'étaient pas conformes aux recommandations formulées lors de l'évaluation mais plutôt similaires à ceux des agriculteurs autochtones ».

Autre idée qui allait dans le sens de l'économie de l'espace et de l'intensification des cultures, il avait été préconisé de ne mettre à disposition des colons que 4 hectares lors de l'installation, qui devaient être essouchés avant que puissent être attribués les 6 hectares restants. Bien évidemment l'encadrement n'a pas pu faire respecter cette disposition, tellement contraire à l'intérêt immédiat des colons sereer. On peut vraiment s'étonner qu'après l'expérience du projet pilote, les promoteurs aient encore pu se faire des illusions sur la possibilité de limiter les défrichements.

De façon générale, les enseignements que l'on pouvait tirer des trois premières années du projet pilote ne furent guère pris en compte. Les mêmes normes d'assolements et de rendements étaient en gros reconduites. Les projections calculées à l'échéance du plein développement du projet (Banque mondiale, 1975), faisaient état de productions globales de 2 800 tonnes d'arachide et 1 500 tonnes de coton, alors que la culture cotonnière était déjà sur le point de disparaître. En ce qui concerne les céréales, on tablait sur 1 650 tonnes de maïs, culture qui d'emblée avait été refusée par les colons, et 1 050 tonnes de sorgho pour 750 de petit mil, alors que l'on savait que la préférence des agriculteurs allait au mil.

## SITUATION DES MIGRATIONS SEREER À LA FIN DES ANNÉES QUATRE-VINGT

À l'achèvement de la phase migratoire, pour les deux projets des Terres neuves de Koumpentoum, un total de 900 familles avaient été recrutées, transportées et installées sur des lots de terre de 10 hectares chacun. L'encadrement fut transféré de la STN à la Sodefitec en 1981 pour le Projet 1, et en 1984 pour le Projet 2. Finalement, dans le contexte de la Nouvelle Politique agricole du Sénégal, la STN fut dissoute en 1985.

L'implantation des villages de colonisation pouvait alors être considérée comme globalement réussie. Certains s'étaient considérablement développés (particulièrement les plus anciens, ceux de la phase 1), alors que d'autres étaient stagnants. Les migrants sereer avaient continué à s'installer, spontanément, dans un nombre croissant de villages autochtones, bien que certaines tentatives aient échoué. Les mouvements étaient très actifs dans les deux sens : retours vers le Sine non négligeables, mais largement compensés par de nouvelles arrivées. Enfin la mobilité locale était très forte : nombreux déplacements d'un village à l'autre, à l'intérieur de la zone.

Avec le retrait des structures d'encadrement de la migration, de nouveaux comportements spontanés sont apparus (en particulier, les échanges ou ventes des lots de culture attribués par la STN). Des stratégies individuelles pouvaient désormais s'exercer en dehors de toutes contraintes, la seule procédure à respecter pour les nouvelles installations étant, comme partout ailleurs, l'agrément du Conseil de la Communauté rurale. On en retire l'impression que les Sereer se sont parfaitement adaptés aux conditions de ce nouveau milieu, qu'ils l'ont intégré dans leur espace de vie traditionnel. Ayant rapidement surmonté le « stress » du dirigisme de l'opération à ses débuts, ils gèrent maintenant en toute indépendance - et de façon de plus en plus différentielle - les possibilités offertes par la migration, tout en conservant une cohésion familiale très forte avec les terroirs d'origine.

Depuis 1980, il n'est donc plus question de migrations organisées. Certaines implantations se sont confortées et d'autres mouvements, spontanés, sont apparus. La situation d'ensemble peut se résumer de la façon suivante (fig. 1) :



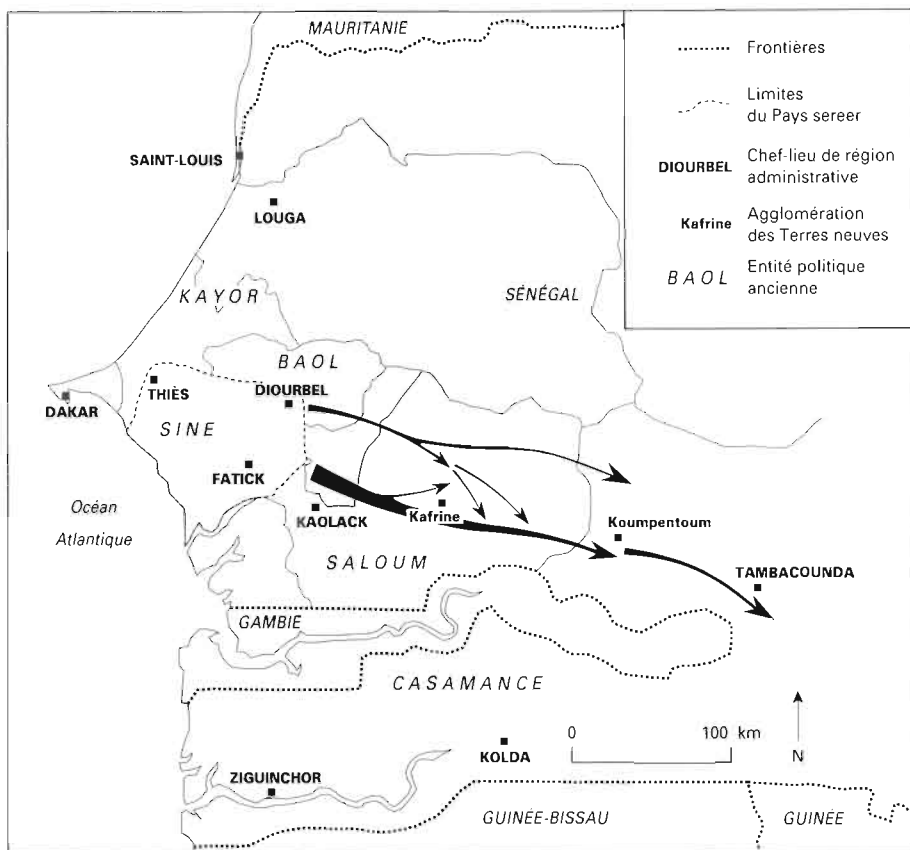


Figure 1

*Les migrations sereer vers les Terres neuves.*

la zone de Boulel (arrondissement de Malem-Hodar), dont le peuplement sereer remonte à la « migration forcée » initiée par l'administration coloniale en 1934, apparaît stabilisée ; elle fonctionne comme une « annexe » du Sine (et de certains villages sereer du Baol). Les relations familiales avec les villages d'origine sont restées très fortes ; retours et nouvelles arrivées continuent de se produire. (cf. *infra* l'étude consacrée à Bondié, village « revisité »).

en revanche, le mouvement pionnier des années soixante au-delà de cette zone en direction de l'est, dans les espaces restés vacants entre les forêts classées, s'est tari. Certains villages se sont presque dépeuplés, sous l'effet conjugué des sécheresses, particulièrement sévères pour les implantations les plus au nord, et de l'attrait exercé par les Terres neuves de Koumpentoum. Nombre de familles se sont repliés plus au sud : on observe maintenant des regroupements de Sereer dans les villages le long de la route Kafrine-Koungueul, ce qui n'existait pas auparavant.

les relations entre le Sine et les Terres neuves de Koumpentoum, désormais bien établies dans les deux sens (retours compensés par de nouvelles arrivées), n'excluent pas des départs vers des implantations nouvelles, y compris à partir des Terres neuves. Certaines familles rejoignent les installations dispersées le long de la route et surtout, depuis 1980, le périmètre de culture bananière qui a été implanté au sud de Tambacounda, au bord de la Gambie (Projet « Ofadec », ONG sénégalaise avec financement canadien). Par exemple, dans le village de Sankagne, une vingtaine de chefs de carrés sereer sont venus des villages des Terres neuves; ils y sont arrivés d'eux-mêmes, abandonnant les Terres neuves dans les années de sécheresse. Ils voisinent avec une trentaine de carrés sereer venus directement du Sine et du Baol, et avec des Peuls et des Bambara. Plus récemment, deux nouveaux villages se sont créés avec environ 60 familles de Sereer chrétiens de Mont Roland, encadrés par la mission de Thiès.

un autre mouvement significatif est orienté vers la région de Payar-Ribo, au nord de la forêt classée de Panal, aux confins du Ferlo. Il s'agit surtout d'implantations mourides, avec encadrement maraboutique, très actives depuis une dizaine d'années (aux dépens d'un territoire qui était resté essentiellement peul). Le village le plus important, Darou-Salam Payar, est caractéristique de la colonisation mouride. Fondé à l'origine comme un *dara* par un grand marabout Mbacké, vers 1972, il s'est peuplé par la suite de Sereer venus en majorité du Baol, mais aussi du Sine. On y dénombre une quarantaine de carrés sereer, la plupart arrivés récemment. Les conditions d'installation sont très dures, par manque d'eau (il faut aller chercher l'eau au forage de Payar) et maintenant par manque de terres : les derniers arrivés doivent emprunter des terres aux Peuls, à titre précaire, en dehors du schéma de répartition organisé par le marabout. Outre ces villages mourides, existent quatre ou cinq implantations très récentes de Sereer qui s'installent individuellement près des Peuls ou des Saloum-Saloum (une trentaine de carrés). Un cas significatif mérite d'être noté : celui d'un Sereer de Diourbel qui a cherché à créer un nouveau village dans les Terres neuves de Koumpentoum, près de Félane, n'a pas réussi à s'entendre avec les deux familles de Peuls-Niani qui occupaient l'endroit, et finalement s'est fait attribuer 25 km<sup>2</sup> dans la Communauté rurale de Ribo, en 1984. Une vingtaine de carrés se sont installés avec lui, tous Baol-Baol, dont sept sont très vite repartis à cause du manque d'eau.

enfin, la turbulence locale autour de la zone des Terres neuves s'étend de proche en proche, avec l'installation spontanée de Sereer dans un nombre croissant de villages autochtones, notamment vers le sud en direction de la Gambie, et même de l'autre côté de la frontière.

4. Implantation pionnière mouride, où les *talibe* (disciples) se consacrent au travail agricole et à la prière.

Ces observations ne sont nullement exhaustives, et il serait bien difficile de chiffrer l'importance des mouvements de migration des Sereer<sup>5</sup>. Elles peuvent paraître anecdotiques, mais montrent cependant les changements intervenus depuis l'époque du démarrage du Projet Terres neuves, lorsque les Sereer étaient encore très réticents à s'aventurer en dehors des espaces traditionnellement connus. Il apparaît, après cette expérience décisive, que leur mobilité s'est considérablement accrue, dans un espace migratoire très élargi et de façon désormais spontanée. Cette mobilité est largement entretenue par les migrations saisonnières des navétanes; très souvent, le travail saisonnier précède l'installation durable dans un village.

Quel peut être l'avenir de la colonisation agricole au Sénégal? Il apparaît certain que l'État ne souhaite plus intervenir sous la forme de projets dirigistes. Le rapport d'évaluation de la Banque mondiale de juin 1984 tire dans sa conclusion des « enseignements pour une politique de colonisation ». Il est précisé qu'après cette expérience, le Gouvernement « envisage pour le futur les grandes lignes d'une politique reposant sur une colonisation spontanée mais contrôlée. Il devra créer les infrastructures et organiser l'installation des migrants dans les zones d'accueil de manière à éviter l'anarchie et le gaspillage des terres... Le déplacement des populations ne devra pas être supporté par l'État, une action d'information rigoureuse devrait suffire pour déclencher le processus de départ ». Pour l'instant, ces intentions restent théoriques; les mouvements de migration spontanée continuent d'exister en l'absence de toute incitation officielle et le seul contrôle qui s'exerce relève de la hiérarchie des structures administratives ordinaires.

5. Seule une analyse détaillée, village par village, des résultats du recensement de 1988 permettrait d'obtenir la carte de la répartition de l'ethnie sereer, mais nous ne disposons pas de ces données.

# Paysans sereer

Dynamiques agraires et mobilités au Sénégal

